

Assemblée générale 2023

Fiche de candidature « Adhérent personne morale »

Nom de l'organisme : Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP)

Nom de son/sa Président.e ou de son/sa représentant.e légal.e : Pr Pascal Auquier

Nom du/de la correspondant.e SFSP si différent du/de la représentant.e légal.e : Loic Josseran

Adresse : UFR Simone Veil Santé, 2 av de la source de la Bièvre 78280 Montigny le bretonneux

Site web :

Nombre d'adhérent.e.s : 50

Domaines d'intervention : Enseignement universitaire de la santé publique et recherche en santé publique. Le CUESP rassemble les universitaires tournés vers l'épidémiologie, la prévention, les politiques de santé notamment mais il compte aussi parmi ses membres des professionnels non universitaires qui enseignent ou qui ont une activité de recherche en santé publique.

Principales activités : Enseignement de la santé publique, recherche en santé publique, production des référentiels de santé publique pour les étudiants en médecine du 2^{ème} cycle. Les membres du CUESP sont aussi particulièrement impliqués dans la formation en santé publique des professionnels paramédicaux.

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

Le CUESP est membre de la SFSP depuis plusieurs années. Il s'est régulièrement impliqué dans la vie associative de la SFSP. Ses membres se sont ainsi impliqués dans les comités scientifiques du congrès de la SFSP et son comité d'organisation (congrès de Poitiers notamment), le comité de rédaction de la revue Santé Publique, des soumissions d'articles à cette même revue et dans la direction de la SFSP. Au-delà de la poursuite de cet investissement et compte tenu de la place grandissante de la santé publique dans notre système de santé et du besoin de formation qu'il représente, le CUESP pourrait participer à une réflexion au sein de la SFSP sur la formation en santé publique et son développement. Le CUESP souhaite poursuivre cet investissement en proposant sa candidature à l'élection au CA de la SFSP.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

Le CUESP souhaiterait s'investir dans une réflexion sur l'enseignement de la santé publique dans notre pays. Les membres du CUESP sont pour une grande partie d'entre eux membres d'équipe de recherche qu'il pourrait être intéressant de mobiliser sur les travaux en cours ou à venir de la SFSP. A travers son représentant, le CUESP restera très mobilisé sur la lutte contre les maladies non transmissibles.

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

Au cours des cinq prochaines années, la SFSP pourrait renforcer son rôle dans la communauté de santé publique en s'engageant davantage dans les débats et les discussions sur les défis de santé publique actuels et futurs en France, tels que les maladies non transmissibles, les inégalités en santé, les maladies infectieuses émergentes ou encore le changement climatique et son impact sur la santé. Elle pourrait également jouer un rôle clé dans la coordination et la mise en œuvre de politiques et de

programmes de santé publique au niveau national et régional, en initiant des partenariats avec des institutions gouvernementales, des universités et des organisations de la société civile.

En outre, la SFSP doit poursuivre ses travaux sur la capitalisation des interventions en santé publique pour partager les meilleures pratiques, les idées innovantes et les expériences dans la recherche, la formation et la pratique de la santé publique. Elle pourrait également promouvoir une approche interdisciplinaire et participative de la santé publique en impliquant des acteurs de divers secteurs, tels que l'environnement, l'éducation, les médias et la société civile, pour s'attaquer aux problèmes de santé publique complexes.

En résumé, la SFSP pourrait renforcer son rôle de catalyseur de la santé publique en France et peut être dans l'espace francophone en s'engageant davantage dans les débats, la coordination et la collaboration intersectorielle, en utilisant les connaissances et les compétences de ses membres pour promouvoir des politiques et des programmes de santé publique fondés sur des preuves et participatifs.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

La SFSP devrait continuer à jouer un rôle important dans la promotion de la santé publique en France. La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de la santé publique et a renforcé la nécessité d'une collaboration interprofessionnelle pour résoudre les problèmes de santé publique. La SFSP pourrait donc jouer un rôle clé dans la coordination et la communication entre les différentes professions de santé publique en France.

En termes de priorités, la SFSP pourrait se concentrer sur la promotion de la santé mentale, la réduction des inégalités en matière de santé, la prévention des maladies non transmissibles, l'impact sanitaire du changement climatique et la promotion de modes de vie sains. Elle doit continuer à plaider en faveur d'une approche basée sur les données probantes pour la prise de décision en matière de santé publique.

Elle pourrait également jouer un rôle de premier plan dans la formation des professionnels de la santé publique en France. Elle pourrait mettre l'accent sur le développement de compétences en matière de recherche, d'évaluation, de gestion de projet, de leadership et de communication, afin de renforcer les capacités des professionnels de santé publique à répondre aux défis de santé publique actuels et futurs.

Enfin, la SFSP pourrait poursuivre son engagement en faveur de la participation citoyenne dans la prise de décision en matière de santé publique. Elle pourrait encourager la participation des citoyens et des communautés dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de santé publique,

En cas d'élection il est évident que le CUESP viendrait à se positionner sur les actions de formations. Néanmoins de par les champs d'expertises variés de chacun des membres du CUESP, ceux-ci pourraient apporter une expertise pour chacun des points proposés ci-dessus.

Nom, qualité(s) et fonction dans l'organisme du/de la représentant.e pressenti.e au Conseil d'Administration de la SFSP en cas d'élection

Pr. Loic Josseran, UFR Simone Veil-Santé, Université de Versailles St Quentin en Yvelines / APHP, membre du CA du CUESP

Si l'organisme était déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tire-t-il du mandat qui s'achève ?

Le mandat qui se termine a permis à la SFSP a été celui de la stabilisation tant au niveau de l'association en tant que telle que de ses productions régulières (capitalisation, flashmail..) que de la revue Santé Publique. Le nouveau succès du congrès de la SFSP en est sans aucun doute un des meilleurs témoins.

Le représentant du CUESP est également le représentant de la SFSP au sein de l'Alliance contre le tabac (ACT) dont il assure la présidence.